

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES AMIANTE

Référence : D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6

Le 11/12/2019



Bien : **Maison individuelle 6**

Adresse : **Quartier la Pomone
13100 AIX-EN-PROVENCE**

PROPRIETAIRE

ALTAREA COGEDIM
Les Carres de Lenfant, 140, avenue du 12
juillet 1998
13290 AIX-EN-PROVENCE

DEMANDEUR

ALTAREA COGEDIM
Les Carres de Lenfant, 140, avenue du 12 juillet
1998
13290 AIX-EN-PROVENCE

Date de visite : **28/11/2019**

Opérateur de repérage : **LEMONNIER PIERRE**

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition

R. 1334-14, R. 1334-19, R. 1334-22, R. 1334-29-6 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011)

Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage

A	INFORMATIONS GENERALES
A.1	DESIGNATION DU BATIMENT
Nature du bâtiment : Maison individuelle 6 Cat. du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles)	Adresse : Quartier la Pomone 13100 AIX-EN-PROVENCE
Référence Cadastre : NC Date du Permis de Construire : Non communiquée	Propriété de: ALTAREA COGEDIM Les Carres de Lenfant, 140, avenue du 12 juillet 1998 13290 AIX-EN-PROVENCE
A.2	DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE
Nom : ALTAREA COGEDIM Adresse : Les Carres de Lenfant, 140, avenue du 12 juillet 1998 13290 AIX-EN-PROVENCE Qualité :	Documents remis : Néant Moyens mis à disposition : Les accès
A.3	EXECUTION DE LA MISSION
Rapport N° : D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6 Le repérage a été réalisé le : 28/11/2019 Par : LEMONNIER PIERRE N° certificat de qualification : B2C - 0607 Date d'obtention : 01/03/2018 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : B2C 16 RUE EUGENE DELACROIX 67200 STRASBOURG Date de commande : 28/11/2019	Date d'émission du rapport : 11/12/2019 Accompagnateur : Le propriétaire Laboratoire d'Analyses : FIBRECOUNT Adresse laboratoire : LE BOURBON 1 8 AVENUE DE ST MENET 13011 MARSEILLE - 11EME Numéro d'accréditation : 1-6017 Organisme d'assurance professionnelle : AON RISK SOLUTIONS Adresse assurance : 31/35 RUE DE LA FEDERATION 75717 PARIS CEDEX N° de contrat d'assurance : V0100096498 Date de validité : 01/01/2020

B	CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR
Signature et Cachet de l'entreprise :	Date d'établissement du rapport :
 <p>OESTERBAAI FRANCE 115 Bd de la Millière 13011 Marseille Tél : 04 86 77 82 50 Mail : gestion@oesterbaai.fr Siret : 514 406 727 00032</p>	<p>Fait à MARSEILLE - 11EME le 11/12/2019 Cabinet : OESTERBAAI FRANCE Nom du responsable : LEMONNIER Pierre Nom du diagnostiqueur : LEMONNIER PIERRE</p>

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES CONCERNES PAR LA DEMOLITION ET JUSTIFICATION	4
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION	4
PROGRAMME DE REPERAGE.....	5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
RAPPORTS PRECEDENTS	6
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNES PAR LA DEMOLITION ET JUSTIFICATION	7
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	7
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR	10
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE	10
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	11
COMMENTAIRES	11
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	12
ANNEXE 2 – CROQUIS.....	20
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	25
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	33
ATTESTATION(S)	35
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	36

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

- Plaques ondulées en fibrociment sur la toiture l'annexe et l'abri WC Jardin

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

N° Local	Local	Élément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	Photo
1	Toiture	plaques ondulées sous tuiles	Toutes zones	Fibrociment	Résultat d'analyse	
4	Annexe	toiture plaques ondulées fibrociment	Plafond	Fibrociment	Résultat d'analyse	
5	Abri WC jardin	toiture plaques ondulées fibrociment	Plafond	Fibrociment	Résultat d'analyse	

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etage	Élément	Zone	Matériau / Produit
1	Toiture		toiture	Toutes zones	mortier colle de tuiles
2	Façades extérieures		murs de façades 1 ere couche	Toutes zones	Enduit crépi - beige
			murs de façades 2 eme couche	Toutes zones	Enduit crépi - blanc
			murs de façades 2 eme couche	Toutes zones	Enduit crépi - blanc
			murs de façades 1 ere couche	Toutes zones	Enduit crépi - beige
3	Jardin et extérieurs		abri de voiture plaques ondulées fibrociment	Toutes zones	Fibrociment - rose
			murs mitoyens	Toutes zones	Enduit crépi
			murs mitoyens	Toutes zones	Enduit crépi
			murs mitoyens	Toutes zones	Enduit crépi
			murs mitoyens	Toutes zones	Enduit crépi
7	Séjour Cuisine	RDC	Plafond	Plafond	Enduit plâtre - Lisse + peinture
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - marron 10 / 10
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - marron 10 / 10
8	WC 1	RDC	Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage
10	buanderie	RDC	Plancher	Sol	Carrelage (colle) - orange 25 / 25
			Plancher	Sol	joint de carrelage - gris
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage
			Plinthes	Toutes zones	Plinthes (colle) - orange
13	Chambre 3	1er	Plancher	Sol	Carrelage (colle) - tomlette
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage
			Plancher	Sol	Carrelage (colle) - tomlette
16	Dégagement 1	1er	Plancher	Sol	Carrelage (colle) - orange 25 / 25
			Plancher	Sol	joint de carrelage - gris
			Plinthes	Toutes zones	Plinthes (colle) - orange
17	SDB 2	1er	Plafond	Plafond	Enduit plâtre - Lisse + peinture
			Plancher	Sol	Carrelage (colle) - multicolore
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage
			Murs	Toutes zones	Enduit plâtre - Lisse + peinture
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - beige 20 / 20
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage
			Plancher	Sol	Carrelage (colle) - multicolore
18	Chambre 1	RDC	Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - marron 10 / 10
			porte fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage
19	SDB 1	RDC	Plancher	Sol	Carrelage (colle) - blanche 15 / 15
			Murs	Toutes zones	Enduit plâtre - Lisse + peinture
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - blanche 10 / 10
			Plinthes	Toutes zones	Plinthes (colle) - blanche
			Plancher	Sol	Carrelage (colle) - blanche 15 / 15
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - blanche 10 / 10
Plinthes	Toutes zones	Plinthes (colle) - blanche			

Liste des locaux non visités concernés par la démolition et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées. Ardoises. Éléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faitages, closoirs...
2. Façades	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses.... Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Éléments en fibres-ciment.
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gaines et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieures). Interfaces entre structures. Gaines et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/ plancher, joint mousse.
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Éléments en fibres-ciment.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 28/11/2019

Le repérage amiante avant démolition, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre C.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble à démolir.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

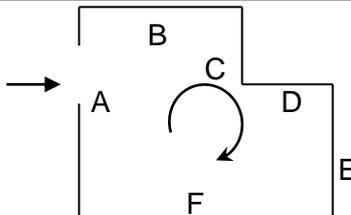
L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 - Août 2017 :

Sens du repérage pour évaluer un local :



Périmètre de la démolition : Ensemble de la parcelle

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNES PAR LA DEMOLITION ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Toiture		OUI	
2	Façades extérieures		OUI	
3	Jardin et extérieurs		OUI	
4	Annexe		OUI	
5	Abri WC jardin		OUI	
6	Salon	RDC	OUI	
7	Séjour Cuisine	RDC	OUI	
8	WC 1	RDC	OUI	
9	hall	RDC	OUI	
10	buanderie	RDC	OUI	
11	Escalier	Entresol	OUI	
12	Chambre 2	1er	OUI	
13	Chambre 3	1er	OUI	
14	Chambre 4	1er	OUI	
15	Chambre 5	1er	OUI	
16	Dégagement 1	1er	OUI	
17	SDB 2	1er	OUI	
18	Chambre 1	RDC	OUI	
19	SDB 1	RDC	OUI	

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés
Toiture	toiture - tuiles
	toiture - charpente bois
	toiture - mortier colle de tuiles
	plaques ondulées sous tuiles - Fibrociment
Façades extérieures	murs de façades 1 ere couche - Enduit crépi beige
	ensemble des grilles de fenêtres - Métal Peinture
	ensemble des volets - Bois Peinture
	2 volets bleus de porte RDC - Bois Peinture bleu
	murs de façades 2 eme couche - Enduit crépi blanc
Jardin et extérieurs	ensemble des clotures - Métal Peinture
	Portail - Métal Peinture
	terrasse - Carrelage (colle) pierre
	abri de voiture plaques ondulées fibrociment - Fibrociment rose
	murs mitoyens - Enduit crépi
Annexe	toiture plaques ondulées fibrociment - Fibrociment
	Plancher - Béton Non peint
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Murs - Béton Non peint
Abri WC jardin	Murs - Béton Non peint
	toiture plaques ondulées fibrociment - Fibrociment
	Plancher - Béton Non peint
	Ensemble des portes - Bois Peinture
Salon	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture

Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés
	Plancher - Carrelage (colle) orange 25 / 25
	poutre bois - Bois
	Plinthes - Plinthes (colle) orange
	Ensemble des 2 portes fenêtres - Bois Peinture
	Plancher - joint de carrelage gris
	porte fenêtre n°1 - Joint Mastic de vitrage
	porte fenêtre n°2 - Joint Mastic de vitrage
Séjour Cuisine	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	poutre bois - Bois
	Plancher - Carrelage (colle) orange 25 / 25
	Plancher - joint de carrelage gris
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture
	Murs - Faïence (colle) marron 10 / 10
	Plinthes - Plinthes (colle) orange
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	porte fenêtre - Joint Mastic de vitrage
	Fenêtre - Joint Mastic de vitrage
Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture	
WC 1	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Ensemble Conduits et tuyauterie - PVC Non peint
	Plancher - Carrelage (colle) orange 25 / 25
	Plancher - joint de carrelage gris
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Fenêtre - Joint Mastic de vitrage
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
Plinthes - Plinthes (colle) orange	
hall	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plancher - Carrelage (colle) orange 25 / 25
	Plancher - joint de carrelage gris
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plinthes - Plinthes (colle) orange
buanderie	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plancher - Carrelage (colle) orange 25 / 25
	Plancher - joint de carrelage gris
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Fenêtre - Joint Mastic de vitrage
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plinthes - Plinthes (colle) orange

Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés
Chambre 1	Plancher - Carrelage (colle) orange 25 / 25
	Plancher - joint de carrelage gris
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Fenêtre - Joint Mastic de vitrage
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plinthes - Plinthes (colle) orange
	Murs - Faïence (colle) marron 10 / 10
	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	porte fenêtre - Joint Mastic de vitrage
SDB 1	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plancher - Carrelage (colle) blanche 15 / 15
	Ensemble Conduits et tuyauterie - PVC Non peint
	Ensemble des fenêtres - PVC Non peint
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Murs - Faïence (colle) blanche 10 / 10
Plinthes - Plinthes (colle) blanche	
Escalier	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plancher - Carrelage (colle) blanche 15 / 15
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plinthes - Plinthes (colle) blanche
	Plancher - Bois Non peint
	garde corps - Bois Non peint
Chambre 2	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	poutre bois - Bois
	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plancher - Bois Non peint
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture
	Ensemble des portes - Bois Peinture
Chambre 3	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plancher - Carrelage (colle) tomette
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Fenêtre - Joint Mastic de vitrage
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plinthes - Plinthes (colle) orange
	Fenêtre - Joint Mastic de vitrage
Chambre 4	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	poutre bois - Bois
	Plancher - Bois Non peint

Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
Chambre 5	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	poutre bois - Bois
	Plancher - Bois Non peint
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
Dégagement 1	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plancher - Carrelage (colle) orange 25 / 25
	Plancher - joint de carrelage gris
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plinthes - Plinthes (colle) orange
SDB 2	Plafond - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Plancher - Carrelage (colle) multicolore
	Ensemble Conduits et tuyauterie - PVC Non peint
	Fenêtre - Joint Mastic de vitrage
	Ensemble des portes - Bois Peinture
	Murs - Enduit plâtre Lisse + peinture
	Murs - Faïence (colle) beige 20 / 20
	Ensemble des fenêtres - Bois Peinture
	Fenêtre - Joint Mastic de vitrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

N° Local	Local / partie d'immeuble	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Présence
1	Toiture	plaques ondulées sous tuiles	Toutes zones	Fibrociment	P002	A
4	Annexe	toiture plaques ondulées fibrociment	Plafond	Fibrociment	P008	A
5	Abri WC jardin	toiture plaques ondulées fibrociment	Plafond	Fibrociment	P003	A

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
1	Toiture		toiture	Toutes zones	mortier colle de tuiles	P013	Résultat d'analyse
2	Façades extérieures		murs de façades 1 ere couche	Toutes zones	Enduit crépi - beige	P011	Résultat d'analyse
			murs de façades 2 eme couche	Toutes zones	Enduit crépi - blanc	P009	Résultat d'analyse
			murs de façades 2 eme couche	Toutes zones	Enduit crépi - blanc	P010	Résultat d'analyse
			murs de façades 1 ere couche	Toutes zones	Enduit crépi - beige	P012	Résultat d'analyse
3	Jardin et extérieurs		abri de voiture plaques ondulées fibrociment	Toutes zones	Fibrociment - rose	P001	Résultat d'analyse
			murs mitoyens	Toutes zones	Enduit crépi	P004	Résultat d'analyse
			murs mitoyens	Toutes zones	Enduit crépi	P005	Résultat d'analyse
			murs mitoyens	Toutes zones	Enduit crépi	P006	Résultat d'analyse
			murs mitoyens	Toutes zones	Enduit crépi	P007	Résultat d'analyse
7	Séjour Cuisine	RDC	Plafond	Plafond	Enduit plâtre - Lisse + peinture	P014	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - marron 10 / 10	P024	Résultat d'analyse
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage	P033	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - marron 10 / 10	P027	Résultat d'analyse
8	WC 1	RDC	Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage	P035	Résultat d'analyse
10	buanderie	RDC	Plancher	Sol	Carrelage (colle) - orange 25 / 25	P016	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	joint de carrelage - gris	P017	Résultat d'analyse
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage	P034	Résultat d'analyse
			Plinthes	Toutes zones	Plinthes (colle) - orange	P023	Résultat d'analyse
13	Chambre 3	1er	Plancher	Sol	Carrelage (colle) - tomette	P044	Résultat d'analyse
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage	P038	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Carrelage (colle) - tomette	P046	Résultat d'analyse
16	Dégagement 1	1er	Plancher	Sol	Carrelage (colle) - orange 25 / 25	P021	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	joint de carrelage - gris	P022	Résultat d'analyse
			Plinthes	Toutes zones	Plinthes (colle) - orange	P020	Résultat d'analyse
17	SDB 2	1er	Plafond	Plafond	Enduit plâtre - Lisse + peinture	P032	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Carrelage (colle) - multicouleur	P042	Résultat d'analyse
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage	P039	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Enduit plâtre - Lisse + peinture	P031	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - beige 20 / 20	P041	Résultat d'analyse
			Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage	P040	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Carrelage (colle) - multicouleur	P045	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - beige 20 / 20	P043	Résultat d'analyse
18	Chambre 1	RDC	Fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage	P036	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - marron 10 / 10	P025	Résultat d'analyse
			porte fenêtre	Toutes zones	Joint Mastic de vitrage	P037	Résultat d'analyse
19	SDB 1	RDC	Plancher	Sol	Carrelage (colle) - blanche 15 / 15	P018	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Enduit plâtre - Lisse + peinture	P015	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - blanche 10 / 10	P026	Résultat d'analyse
			Plinthes	Toutes zones	Plinthes (colle) - blanche	P019	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Carrelage (colle) - blanche 15 / 15	P029	Résultat d'analyse
			Murs	Toutes zones	Faïence (colle) - blanche 10 / 10	P028	Résultat d'analyse
Plinthes	Toutes zones	Plinthes (colle) - blanche	P030	Résultat d'analyse			

LEGENDE

Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante
-----------------	--------------------	------------------------	---

COMMENTAIRES

Néant

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Jardin et extérieurs
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibrociment - rose	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
abri de voiture plaques ondulées fibrociment - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P002

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Toiture
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibrociment	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
plaques ondulées sous tuiles - Toutes zones	Présence d'amiante	

Emplacement



PRELEVEMENT : P003

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Abri WC jardin
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibrociment	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
toiture plaques ondulées fibrociment - Plafond	Présence d'amiante	

Emplacement



PRELEVEMENT : P004

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Jardin et extérieurs
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit crépi	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation		Résultat
murs mitoyens - Toutes zones		absence d'amiante

PRELEVEMENT : P005

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Jardin et extérieurs
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit crépi	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation		Résultat
murs mitoyens - Toutes zones		absence d'amiante

PRELEVEMENT : P006

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Jardin et extérieurs
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit crépi	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation		Résultat
murs mitoyens - Toutes zones		absence d'amiante

PRELEVEMENT : P007

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Jardin et extérieurs
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit crépi	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation		Résultat
murs mitoyens - Toutes zones		absence d'amiante

PRELEVEMENT : P008

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Annexe
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibrociment	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation		Résultat
toiture plaques ondulées fibrociment - Plafond		Présence d'amiante

Emplacement



PRELEVEMENT : P009

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Façades extérieures
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit crépi - blanc	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
murs de façades 2 eme couche - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P010

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Façades extérieures
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit crépi - blanc	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
murs de façades 2 eme couche - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P011

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Façades extérieures
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit crépi - beige	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
murs de façades 1 ere couche - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P012

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Façades extérieures
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit crépi - beige	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
murs de façades 1 ere couche - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P013

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	Toiture
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
mortier colle de tuiles	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
toiture - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P014

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - Séjour Cuisine
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtre - Lisse + peinture	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plafond - Plafond	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P015

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - SDB 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtre - Lisse + peinture	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Murs - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P016

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - buanderie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Carrelage (colle) - orange 25 / 25	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P017

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - buanderie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
joint de carrelage - gris	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P018

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - SDB 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Carrelage (colle) - blanche 15 / 15	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P019

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - SDB 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Plinthes (colle) - blanche	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plinthes - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P020

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - Dégagement 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Plinthes (colle) - orange	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plinthes - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P021

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - Dégagement 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Carrelage (colle) - orange 25 / 25	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P022

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - Dégagement 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
joint de carrelage - gris	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P023

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - buanderie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Plinthes (colle) - orange	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plinthes - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P024

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - Séjour Cuisine
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Faïence (colle) - marron 10 / 10	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Murs - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P025

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - Chambre 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Faïence (colle) - marron 10 / 10	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Murs - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P026

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - SDB 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Faïence (colle) - blanche 10 / 10	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Murs - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P027

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - Séjour Cuisine
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Faïence (colle) - marron 10 / 10	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Murs - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P028

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - SDB 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Faïence (colle) - blanche 10 / 10	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Murs - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P029

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - SDB 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Carrelage (colle) - blanche 15 / 15	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P030

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - SDB 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Plinthes (colle) - blanche	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plinthes - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P031

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - SDB 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtre - Lisse + peinture	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Murs - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P032

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - SDB 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtre - Lisse + peinture	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plafond - Plafond	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P033

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - Séjour Cuisine
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Joint Mastic de vitrage	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Fenêtre - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P034

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - buanderie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Joint Mastic de vitrage	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Fenêtre - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P035

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - WC 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Joint Mastic de vitrage	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Fenêtre - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P036

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - Chambre 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Joint Mastic de vitrage	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Fenêtre - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P037

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	RDC - Chambre 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Joint Mastic de vitrage	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
porte fenêtre - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P038

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - Chambre 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Joint Mastic de vitrage	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Fenêtre - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P039

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - SDB 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Joint Mastic de vitrage	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Fenêtre - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P040

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - SDB 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Joint Mastic de vitrage	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Fenêtre - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P041

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - SDB 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Faïence (colle) - beige 20 / 20	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Murs - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P042

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - SDB 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Carrelage (colle) - multicolore	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P043

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - SDB 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Faïence (colle) - beige 20 / 20	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Murs - Toutes zones	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P044

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - Chambre 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Carrelage (colle) - tomette	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P045

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - SDB 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Carrelage (colle) - multicolore	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P046

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
ALTAREA COGEDIM	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6	1er - Chambre 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Carrelage (colle) - tomette	28/11/2019	LEMONNIER PIERRE
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	Quartier la Pomone 13100 AIX-EN-PROVENCE
N° dossier :	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6				
N° planche :	1/5	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Plan de zonage parcelle

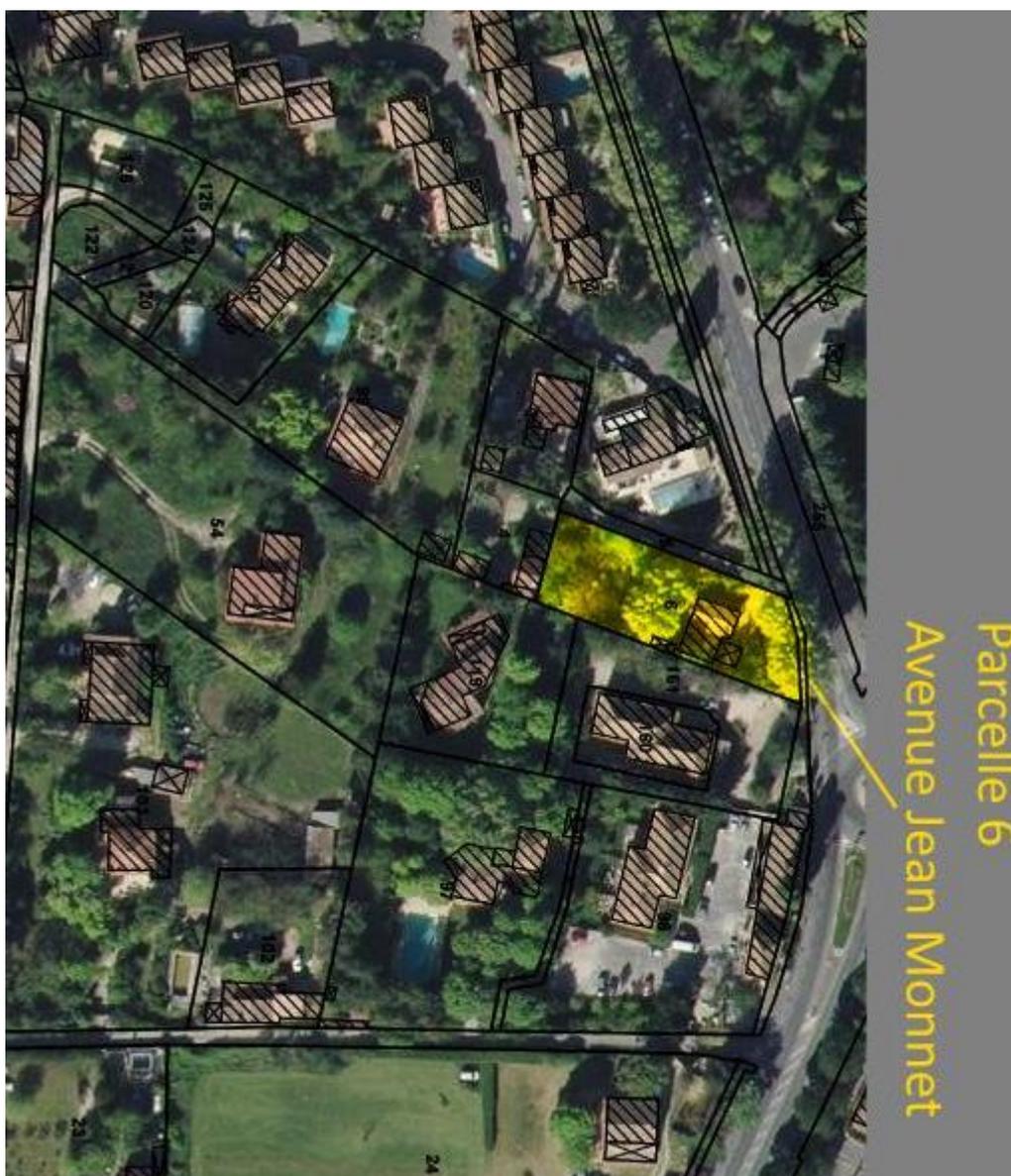
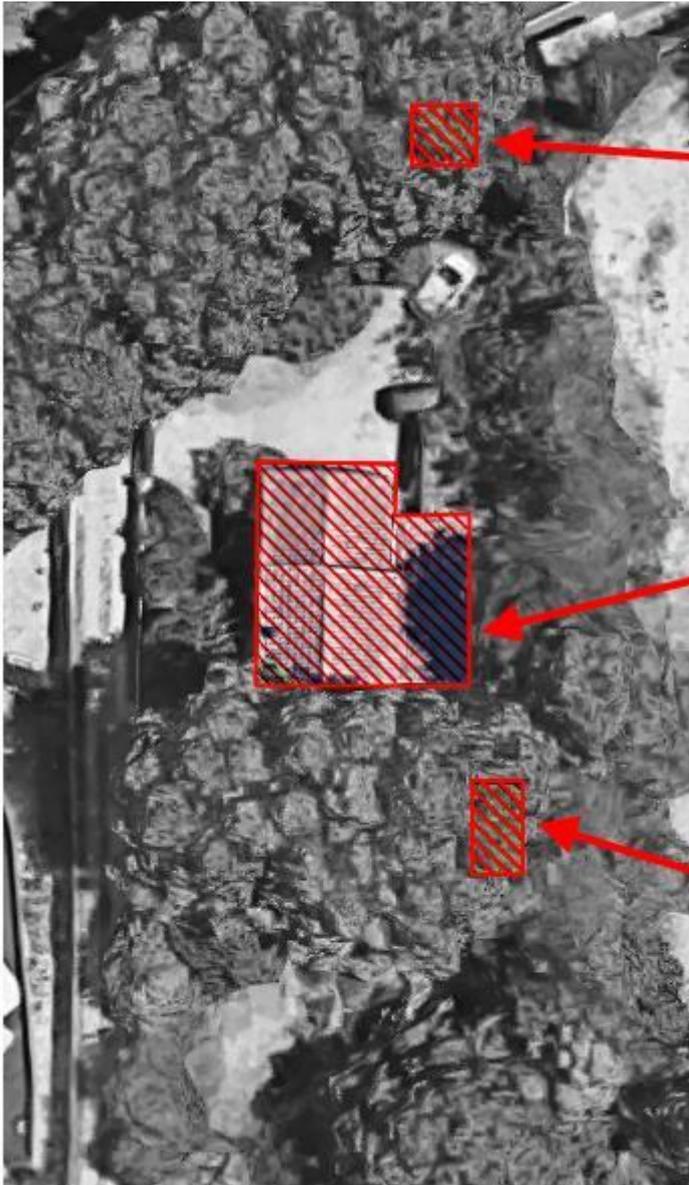


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				
N° dossier :	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6		Adresse de l'immeuble :	Quartier la Pomone 13100 AIX-EN-PROVENCE
N° planche :	2/5	Version : 0		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Bâtiment – Niveau :	Cartographie positive Présence amiante



PRV 3
Plaques ondulées fibrociment
Toiture annexe

PRV 2
Plaques ondulées fibrociment
Toiture annexe

PRV 8
Plaques ondulées fibrociment
Toiture annexe

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6			Quartier la Pomone 13100 AIX-EN-PROVENCE	
N° planche :	3/5	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Cartographie négative RDC

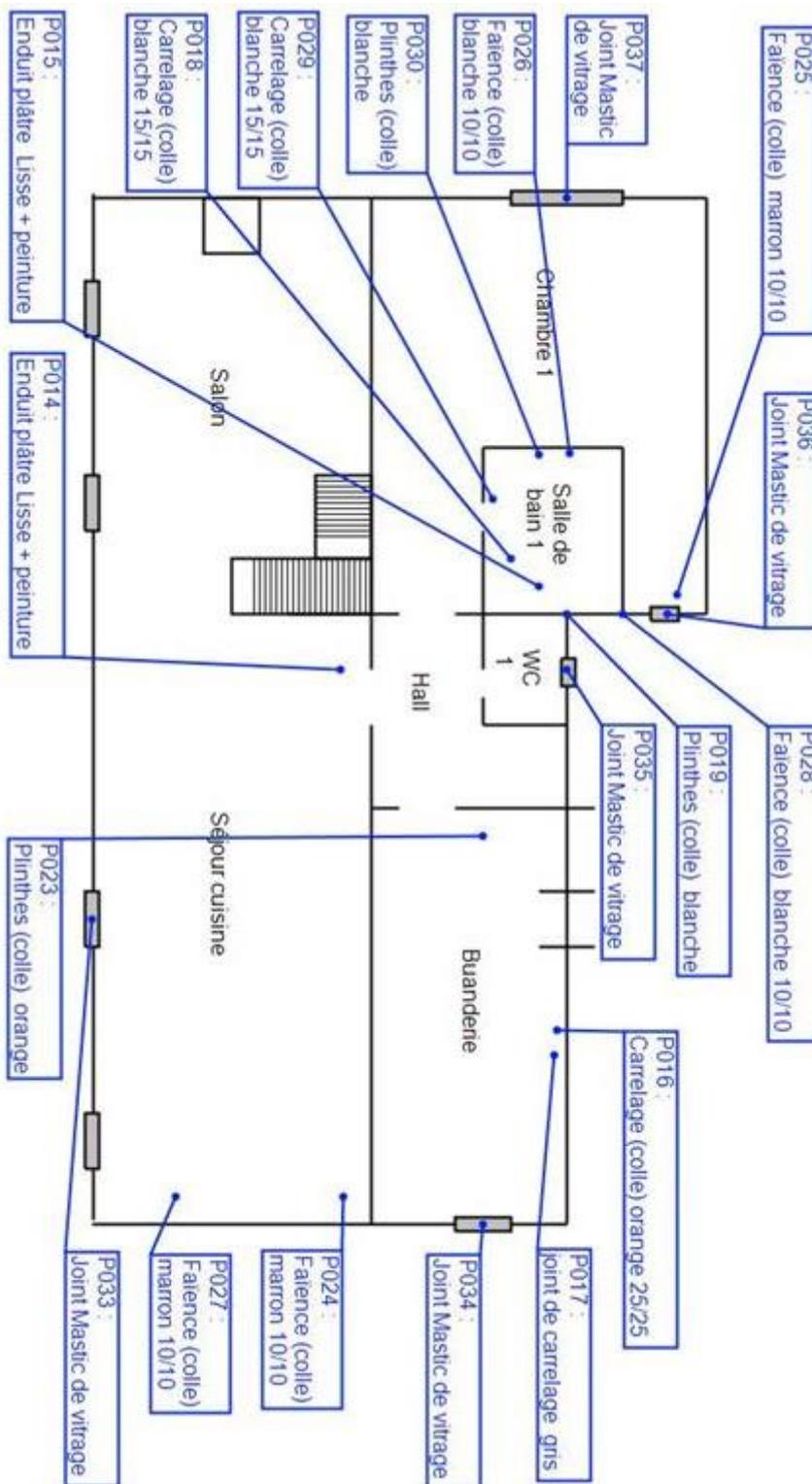


PLANCHE DE REPERAGE USUEL			Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6		Quartier la Pomone 13100 AIX-EN-PROVENCE	
N° planche :	4/5	Version : 0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Bâtiment – Niveau :	Cartographie négative R+1

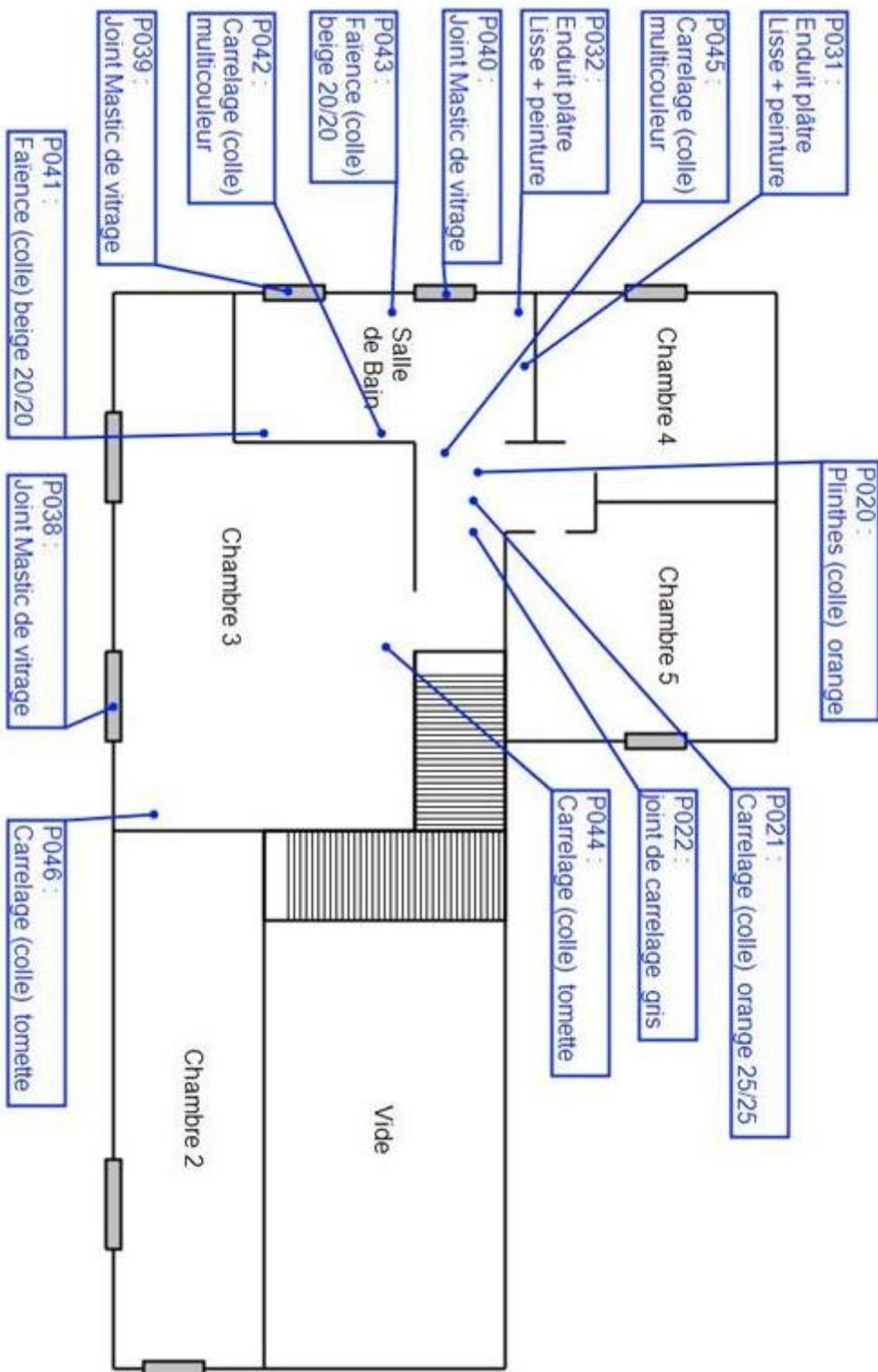


PLANCHE DE REPERAGE USUEL			Adresse de l'immeuble :	Quartier la Pomone 13100 AIX-EN-PROVENCE
N° dossier :	D-19332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6			
N° planche :	5/5	Version : 0	Type : Croquis	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			



P005 : Enduit crépi

P006 : Enduit crépi

P004 : Enduit crépi

P013 : mortier colle de tuiles

P009 : Enduit crépi blanc

P010 : Enduit crépi blanc

P012 : Enduit crépi beige

P001 : Fibrociment rose

P011 : Enduit crépi beige

P007 : Enduit crépi

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

Document 1



FIBRECOUNT SASU
Domaine de la vallée verte
Rue de la vallée verte
Batiment Bourbon 1
13011 Marseille
Tel : +33 (0)4 13 25 92 80
www.fibrecount.fr

Accréditation n° 1-6017

Liste des sites et portes
disponibles sur www.cofrac.fr



(*) Seules les prestations identifiées par le symbole * sont couvertes par l'accréditation

RAPPORT D'ESSAI N° R19-10832 du 05/12/2019
IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

OESTERBAAI France

115 boulevard de la Millière
13011 MARSEILLE
France

Données du client :

Référence : D-19 332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6 A

Chantier : -

Adresse : -

Date de réception : 02/12/2019 Analyse : (Marseille) 05/12/2019 Prvt: OESTERBAAI France

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M19- 51422	P001 Fibrociment - rose Jardin et extérieurs - abri de voiture plaques ondulées fibrociment	Plaque fibrociment gris /rouge	MOLP + META	Amiante non détecté	3	*
M19- 51423	P002 Fibrociment Toiture - plaques ondulées sous tuiles	Plaque fibrociment grise avec fibres visibles	MOLP	Chrysotile	2	*
M19- 51424	P003 Fibrociment Abri WC jardin - toiture plaques ondulées fibrociment - Plafond	Plaque fibrociment grise avec fibres visibles	MOLP	Chrysotile	2	*
M19- 51425	P004 Enduit crépi Jardin et extérieurs - murs mitoyens	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51426	P005 Enduit crépi Jardin et extérieurs - murs mitoyens	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51427	P006 Enduit crépi Jardin et extérieurs - murs mitoyens	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248

Identification des fibres d'amiante par microscope électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur ≥ 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



FS41-Version 2019.1 Edition 21/08/2019

page: 1 de 8

Banque : 10096 IBAN : FR76 1009 6182 8100 0815 5550 160 BIC : CMCIFRPP



Environmental Control

FIBRECOUNT Sasu
Domaine de la vallée verte
Rue de la vallée verte
Batiment Bourbon 1
13011 Marseille
Tel : +33 (0)4 13 25 92 80
www.fibrecount.fr

Accréditation n° I-6017

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



(*) Seules les prestations identifiées par le symbole * sont couvertes par l'accréditation

RAPPORT D'ESSAI N° R19-10832 du 05/12/2019
IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

OESTERBAAI France

115 boulevard de la Millière
13011 MARSEILLE
France

Données du client :

Référence : D-19 332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6 A

Chantier : -

Adresse : -

Date de réception : 02/12/2019 Analyse : (Marseille) 05/12/2019 Prvt: OESTERBAAI France

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M19- 51428	P007 Enduit crépi Jardin et extérieurs - murs mitoyens	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51429	P008 Fibrociment Annexe - toiture plaques ondulées fibrociment - Plafond	Plaque fibrociment grise avec fibres visibles	MOLP	Chrysotile	2	*
M19- 51430	P009 Enduit crépi - blanc Façades extérieures - murs de façades 2 eme couche	Enduit compact blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51431	P010 Enduit crépi - blanc Façades extérieures - murs de façades 2 eme couche	Enduit compact blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51432	P011 Enduit crépi - beige Façades extérieures - murs de façades 1 ere couche	Enduit compact beige	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51433	P012 Enduit crépi - beige Façades extérieures - murs de façades 1 ere couche	Enduit compact beige	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur \geq à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



F541-Version 2019.1 Edition 21/08/2019

page: 2 de 8

Banque : 10096 IBAN : FR76 1009 6182 8100 0815 5550 160 BIC : CMCIFRPP



Environmental Control

FIBRECOUNT Sasu
Domaine de la vallée verte
Rue de la vallée verte
Batiment Bourbon 1
13011 Marseille
Tel : +33 (0)4 13 25 92 80
www.fibrecount.fr

Accréditation n° 1-6017

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



(*) Seules les prestations identifiées par le symbole * sont couvertes par l'accréditation

RAPPORT D'ESSAI N° R19-10832 du 05/12/2019
IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

OESTERBAAI France

115 boulevard de la Millière
13011 MARSEILLE
France

Données du client :

Référence : D-19 332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6 A

Chantier : -

Adresse : -

Date de réception : 02/12/2019 Analyse : (Marseille) 05/12/2019 Prvt: OESTERBAAI France

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M19- 51434	P013 mortier colle de tuiles Toiture - toiture	Mortier gris	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51435	P014 Enduit plâtre - Lisse + peinture (RDC) Séjour Cuisine - Plafond - Plafond	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51436	P015 Enduit plâtre - Lisse + peinture (RDC) SDB 1 - Murs	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51437	P016 Carrelage (colle) - orange 25 / 25 (RDC) buanderie - Plancher - Sol	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51438	P017 joint de carrelage - gris (RDC) buanderie - Plancher - Sol	Joint de carrelage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51439	P018 Carrelage (colle) - blanche 15 / 15 (RDC) SDB 1 - Plancher - Sol	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur \geq à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



F541-Version 2019.1 Edition 21/08/2019

page: 3 de 8

Banque : 10096 IBAN : FR76 1009 6182 8100 0815 5550 160 BIC : CMCIFRPP



Environmental Control

FIBRECOUNT Sasu
Domaine de la vallée verte
Rue de la vallée verte
Batiment Bourbon 1
13011 Marseille
Tel : +33 (0)4 13 25 92 80
I www.fibrecount.fr

Accréditation n° 1-6017

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



(*) Seules les prestations identifiées par le symbole * sont couvertes par l'accréditation

RAPPORT D'ESSAI N° R19-10832 du 05/12/2019
IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

OESTERBAAI France

115 boulevard de la Millière
13011 MARSEILLE
France

Données du client :

Référence : D-19 332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6 A

Chantier : -

Adresse : -

Date de réception : 02/12/2019 Analyse : (Marseille) 05/12/2019 Prvt: OESTERBAAI France

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M19- 51440	P019 Plinthes (colle) - blanche (RDC) SDB 1 - Plinthes	Colle plinthe blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51441	P020 Plinthes (colle) - orange (1er) Dégagement 1 - Plinthes	Colle plinthe grise	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51442	P021 Carrelage (colle) - orange 25 / 25 (1er) Dégagement 1 - Plancher - Sol	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51443	P022 joint de carrelage - gris (1er) Dégagement 1 - Plancher - Sol	Joint de carrelage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51444	P023 Plinthes (colle) - orange (RDC) buanderie - Plinthes	Colle plinthe grise	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51445	P024 Faïence (colle) - marron 10 / 10 (RDC) Séjour Cuisine - Murs	Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur \geq à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



F541-Version 2019.1 Edition 21/08/2019

page: 4 de 8

Banque : 10096 IBAN : FR76 1009 6182 8100 0815 5550 160 BIC : CMCIFRPP



Environmental Control

FIBRECOUNT Sasu
Domaine de la vallée verte
Rue de la vallée verte
Batiment Bourbon 1
13011 Marseille
Tel : +33 (0)4 13 25 92 80
www.fibrecount.fr

Accréditation n° 1-6017

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



(*) Seules les prestations identifiées par le symbole * sont couvertes par l'accréditation

RAPPORT D'ESSAI N° R19-10832 du 05/12/2019
IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

OESTERBAAI France

115 boulevard de la Millière
13011 MARSEILLE
France

Données du client :

Référence : D-19 332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6 A

Chantier : -

Adresse : -

Date de réception : 02/12/2019 Analyse : (Marseille) 05/12/2019 Prvt: OESTERBAAI France

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M19- 51446	P025 Faïence (colle) - marron 10 / 10 (RDC) Chambre 1 - Murs	Colle faïence grise + Faïence blanche (non analysée)	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51447	P026 Faïence (colle) - blanche 10 / 10 (RDC) SDB 1 - Murs	Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51448	P027 Faïence (colle) - marron 10 / 10 (RDC) Séjour Cuisine - Murs	Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51449	P028 Faïence (colle) - blanche 10 / 10 (RDC) SDB 1 - Murs	Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51450	P029 Carrelage (colle) - blanche 15 / 15 (RDC) SDB 1 - Plancher - Sol	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51451	P030 Plinthes (colle) - blanche (RDC) SDB 1 - Plinthes	Colle plinthe blanche	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur \geq à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



F541-Version 2019.1 Edition 21/08/2019

page: 5 de 8

Banque : 10096 IBAN : FR76 1009 6182 8100 0815 5550 160 BIC : CMCIFRPP



Environmental Control

FIBRECOUNT Sasu
Domaine de la vallée verte
Rue de la vallée verte
Batiment Bourbon 1
13011 Marseille
Tel : +33 (0)4 13 25 92 80
www.fibrecount.fr

Accréditation n° 1-6017

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



(*) Seules les prestations identifiées par le symbole * sont couvertes par l'accréditation

RAPPORT D'ESSAI N° R19-10832 du 05/12/2019
IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

OESTERBAAI France

115 boulevard de la Millière
13011 MARSEILLE
France

Données du client :

Référence : D-19 332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6 A

Chantier : -

Adresse : -

Date de réception : 02/12/2019 Analyse : (Marseille) 05/12/2019 Prvt: OESTERBAAI France

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M19- 51452	P031 Enduit plâtre - Lisse + peinture (1er) SDB 2 - Murs	Enduit plâtreux blanc + Peinture : blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51453	P032 Enduit plâtre - Lisse + peinture (1er) SDB 2 - Plafond - Plafond	Enduit plâtreux blanc poudreux + Peinture : blanc poudreux	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51454	P033 Joint Mastic de vitrage (RDC) Séjour Cuisine - Fenêtre	Joint de mastic rouge + Peinture : blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51455	P034 Joint Mastic de vitrage (RDC) buanderie - Fenêtre	Joint de mastic beige + Peinture : gris /noir	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51456	P035 Joint Mastic de vitrage (RDC) WC 1 - Fenêtre	Joint de mastic rouge + Peinture : noire	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51457	P036 Joint Mastic de vitrage (RDC) Chambre 1 - Fenêtre	Joint de mastic gris + Peinture : blanc/gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur \geq à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



F541-Version 2019.1 Edition 21/08/2019

page: 6 de 8

Banque : 10096 IBAN : FR76 1009 6182 8100 0815 5550 160 BIC : CMCIFRPP



Environmental Control

FIBRECOUNT Sasu
Domaine de la vallée verte
Rue de la vallée verte
Batiment Bourbon 1
13011 Marseille
Tel : +33 (0)4 13 25 92 80
www.fibrecount.fr

Accréditation n° 1-6017

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



(*) Seules les prestations identifiées par le symbole * sont couvertes par l'accréditation

RAPPORT D'ESSAI N° R19-10832 du 05/12/2019
IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

OESTERBAAI France

115 boulevard de la Millière
13011 MARSEILLE
France

Données du client :

Référence : D-19 332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6 A

Chantier : -

Adresse : -

Date de réception : 02/12/2019 Analyse : (Marseille) 05/12/2019 Prvt: OESTERBAAI France

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M19- 51458	P037 Joint Mastic de vitrage (RDC) Chambre 1 - porte fenêtre	Joint de mastic noir	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51459	P038 Joint Mastic de vitrage (1er) Chambre 3 - Fenêtre	Joint de mastic rouge + Peinture noire	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51460	P039 Joint Mastic de vitrage (1er) SDB 2 - Fenêtre	Joint de mastic rouge	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51461	P040 Joint Mastic de vitrage (1er) SDB 2 - Fenêtre	Joint de mastic beige + Peinture grise	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51462	P041 Faïence (colle) - beige 20 / 20 (1er) SDB 2 - Murs	Colle faïence beige	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51463	P042 Carrelage (colle) - multicolore (1er) SDB 2 - Plancher - Sol	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur \geq à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



F541-Version 2019.1 Edition 21/08/2019

page: 7 de 8

Banque : 10096 IBAN : FR76 1009 6182 8100 0815 5550 160 BIC : CMCIFRPP



Environmental Control

FIBRECOUNT Sasu
Domaine de la vallée verte
Rue de la vallée verte
Batiment Bourbon I
13011 Marseille
Tel : +33 (0)4 13 25 92 80
www.fibrecount.fr

Accréditation n° I-6017

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



(*) Seules les prestations identifiées par le symbole * sont couvertes par l'accréditation

RAPPORT D'ESSAI N° R19-10832 du 05/12/2019
IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

OESTERBAAI France

115 boulevard de la Millière
13011 MARSEILLE
France

Données du client :

Référence : D-19 332 - ALTAREA COGEDIM Parcelle CR 6 A

Chantier : -

Adresse : -

Date de réception : 02/12/2019 Analyse : (Marseille) 05/12/2019 Prvt: OESTERBAAI France

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M19- 51464	P043 Faïence (collé) - beige 20 / 20 (1er) SDB 2 - Murs	Colle faïence beige	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51465	P044 Carrelage (colle) - tomette (1er) Chambre 3 - Plancher - Sol	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51466	P045 Carrelage (colle) - multicolore (1er) SDB 2 - Plancher - Sol	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*
M19- 51467	P046 Carrelage (colle) - tomette (1er) Chambre 3 - Plancher - Sol	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur \geq à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



F541-Version 2019.1 Edition 21/08/2019

page: 8 de 8

Banque : 10096 IBAN : FR76 1009 6182 8100 0815 5550 160 BIC : CMCIFRPP

ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésotéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toutes natures susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du

travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;

– ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ATTESTATION(S)



ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, **Aon**, courtiers en assurances à Rotterdam, confirmons avoir établi la police d'assurance suivante:

Numéro de police : V0100096498

Preneur : Kiwa Compliance International B.V.

Assuré : Oesterbaai France

Somme assurée : EUR 2.500.000,00 par sinistre, dommages corporels et matériels confondus et EUR 5.000.000,00 par année d'assurances

EUR 1.000.000,00 par sinistre, dommages corporels et immatériels pur confondus pour le client, et EUR 2.000.000,00 par année

Assureur : 100% HDI-Gerling Industrie Versicherung AG, Directie voor Nederland

Date d'effet : Le 1^{er} Janvier 2019

Prochaine échéance : Le 1^{er} Janvier 2020

Durée du contrat : Un an avec tacite reconduction annuelle

Police d'assurance responsabilité civile, numéro V0100096498 par Aon aux conditions générales.
En cas de différences entre le texte de la police et le texte du présent document, le texte de la police prévaut.

Fait à Rotterdam, 4 janvier 2019
Aon



Aon Risk Solutions

P.O. Box 518, 3000 AM Rotterdam | Admiraliteitskade 62, 3063 ED Rotterdam, The Netherlands
t +31 (0)10 448 89 11 | aon.nl

Aon Nederland | Trade register Rotterdam 24061634 | VAT NL 8006.78.746.B.01

BIC: RABONL2U | IBAN: NL81RABO0633026417 | FATCA Notice: please go to Aon.com/FATCA to obtain the Aon NL W-8IMY .

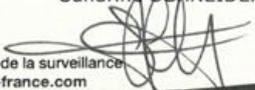


The General Terms and Conditions of Aon apply to all services performed by Aon.

The General Terms and Conditions can be viewed at www.aon.nl/algemeenvoorwaarden and will be sent free of charge upon request.

160009

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

 CERTIFICATION DE PERSONNES Accréditation n°4-0557 PORTÉE DISPONIBLE SUR www.cofrac.fr	 B2C Bureau Contrôle Certification	N° de certification B2C - 0607
CERTIFICATION attribuée à : Monsieur Pierre LEMONNIER Dans les domaines suivants :		
Certification Amiante : Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et l'évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.		
Obtenu le : 28/11/2017	Valable jusqu'au : 27/11/2022*	
<small>Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Certification Amiante avec mention : Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et l'évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels.- Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C - Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement		
Obtenu le : 01/03/2018	Valable jusqu'au : 27/11/2022*	
<small>Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Certification Termites : Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole		
Obtenu le : 28/11/2017	Valable jusqu'au : 27/11/2022*	
<small>Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Certification Gaz : Etat de l'installation intérieure de gaz		
Obtenu le : 28/11/2017	Valable jusqu'au : 27/11/2022*	
<small>Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Certification Electricité : Etat de l'installation intérieure d'électricité		
Obtenu le : 28/11/2017	Valable jusqu'au : 27/11/2022*	
<small>Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Certification Plomb : Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)		
Obtenu le : 28/11/2017	Valable jusqu'au : 27/11/2022*	
<small>Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Certification DPE : Diagnostic de performance énergétique d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation. Attestation de prise en compte de la réglementation thermique.		
Obtenu le : 22/12/2017	Valable jusqu'au : 21/12/2022*	
<small>Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.</small>		
Fait à STRASBOURG, le 01 mars 2018		
		Responsable qualité, Sandrine SCHNEIDER 
<small>*Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs de la surveillance. La conformité de cette certification peut être vérifiée sur le site : www.b2c-france.com</small>		
16 rue Eugène Delacroix • 67200 STRASBOURG • Tél : 03 88 22 21 97 • e-mail : b.2.c@orange.fr • www.b2c-france.com		